



Extrait du UJFP

<https://www.ujfp.org/spip.php?article169>

Et maintenant !

- L'UJFP en action - Communiqués de l'UJFP -

UJFP

Date de mise en ligne : mardi 27 mars 2007

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

L'accord de La Mecque a permis la mise en place d'un gouvernement palestinien regroupant le HAMAS, le FATAH, ainsi que des courants de la gauche laïque. L'accord marque ainsi l'unité retrouvée des Palestiniens en même temps qu'il donne une nouvelle force à la lutte contre l'occupation et pour la reconnaissance des droits des Palestiniens. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, de l'occupation de la terre palestinienne par Israël.

Peut-on alors parler de règlement si, d'une part, on ne prend pas en compte cette réalité, l'occupation, et si, d'autre part, on ne veut pas reconnaître ceux qui luttent contre cette occupation ?

Les exigences du Quartette sont irréelles. Par deux fois, les Palestiniens ont reconnu le principe de deux Etats dans les frontières d'avant la guerre de 1967 (78% de la terre palestinienne pour l'Etat d'Israël et 22% pour l'Etat de Palestine) en 1988 et en 1993, et se sont heurtés au refus israélien et à une occupation de plus en plus dure avec l'extension des colonies d'une part et la dégradation de l'économie d'autre part, avec un mur qui consacre la partie de la Cisjordanie considérée comme faisant déjà partie d'Israël. Quant aux accords passés entre l'Etat d'Israël et les Palestiniens, bien que favorables à Israël, ce sont les gouvernements israéliens qui s'en sont servi à leur guise, quitte à les oublier lorsque cela leur était plus commode.

Aujourd'hui les représentants élus des Palestiniens refusent de reconnaître l'Etat d'Israël, et face à la violence de l'occupation, proposent une trêve de longue durée qui laissera le temps faire son oeuvre, c'est-à-dire qui permettra de voir si les Israéliens sont prêts à donner des gages de paix aux Palestiniens, la fin de l'occupation et l'évacuation des colonies étant prioritaires. Mais l'Etat d'Israël est-il prêt à de telles concessions ? Aujourd'hui le premier ministre israélien se dit prêt à des "concessions douloureuses" afin de pouvoir de pouvoir négocier avec les Palestiniens modérés. On vit toujours sur cette fiction, l'opposition entre modérées et radicaux, laquelle permet de ne rien céder aux uns, parce que, modérés, ils ne peuvent qu'accepter les conditions israéliennes, aux autres, parce que, radicaux, ils ne peuvent que refuser les conditions israéliennes. Ainsi Israël peut garder la tête haute, s'il n'y a aucune ouverture vers la paix, c'est que les modérés n'osent pas accepter de se soumettre et que les radicaux refusent de se soumettre.

Mais ce qui fait la force d'Israël, c'est moins son refus que le soutien qu'il reçoit, de façon active ou passive, de la part de ses alliés occidentaux, que ce soit les Etats-Unis ou l'Union Européenne. Mais il s'agit moins d'alliance que de la reconnaissance, autant par les Etats-Unis que par l'Union Européenne, qu'Israël est plus qu'un allié, c'est une part de l'Occident et à ce titre il doit être défendu contre l'ennemi commun, le monde musulman, conformément à la doctrine inventée dite du "choc des civilisations". On l'a vu après les élections qui ont donné la victoire au HAMAS, l'Union Européenne s'est empressée de suspendre toute subvention à une Autorité Palestinienne dominée par le HAMAS en exigeant trois conditions : reconnaissance de l'Etat d'Israël, arrêt de la violence, respect des accords passés, trois conditions qui signifiaient la fin de toute résistance palestinienne à l'occupation israélienne et l'acceptation des diktats de l'occupant. Ainsi on accepte les Palestiniens que s'ils se soumettent.

Les Européens savaient que la suspension de l'aide conduirait la Palestine au chaos, mais ils espéraient que les Palestiniens en rejettent la responsabilité sur l'intransigeance du HAMAS et qu'ils s'empresseraient, au cours de nouvelles élections, de renvoyer le HAMAS pour mettre en place une équipe capable de se soumettre à Israël. L'accord de La Mecque a empêché ce projet et l'agression israélienne contre Naplouse au début du mois de Mars marquait la volonté israélienne de dénoncer cet accord, voire de le remettre en cause.

Aujourd'hui, devant l'unité palestinienne retrouvée, l'Union Européenne sera-t-elle capable de reprendre son aide à l'Autorité Palestinienne, de reconsidérer sa position en exigeant qu'Israël mette fin à sa politique d'occupation, qu'il démantèle les colonies et qu'il reconnaisse les droits nationaux des Palestiniens. Un Etat européen, la Norvège, qui ne fait pas partie de l'Union Européenne il est vrai, a eu le courage de revenir sur sa position en reprenant contact avec le gouvernement palestinien. Les Etats de l'Union sauront-ils faire le même pas ? On sait qu'il y a débat entre les divers Etats de l'Union. On peut lire dans la presse que l'Union Européenne est prête à revenir sur sa position mais aussitôt on rappelle les trois conditions du Quartette.

La question est alors la suivante : ou l'Europe franchit le pas en rétablissant son aide à l'Autorité palestinienne, ce qui d'une part permettra aux Palestiniens de sortir du chaos imposé et d'autre part montrera à l'Etat d'Israël qu'il doit savoir composer, ouvrant ainsi vers une solution du conflit sous des formes à trouver par les intéressés ; ou l'Europe est incapable de franchir ce pas, laissant se poursuivre l'occupation, auquel cas les Palestiniens n'auront d'autre alternative que celle de continuer la résistance ou de se soumettre.

Et maintenant !

C'est donc à l'Union Européenne de choisir entre la voie du droit et celle du soutien à une politique d'occupation et d'oppression.

Aux côtés des Palestiniens, l'Union Juive Française pour la Paix, demande à l'Union Européenne de faire un choix de justice, d'abord en rétablissant l'aide à l'Autorité Palestinienne, ensuite en intervenant pour obliger l'Etat d'Israël à mettre fin à l'occupation et à ouvrir des négociations à égalité avec les représentants élus des Palestiniens.